

## **Une ville vraiment pour tous : Où en seront les solidarités ?**

Ce document constitue une contribution au débat résultant des réflexions qui ont été menées dans les deux groupes qui avaient été constitués à cet effet au sein du conseil de sages de COUERON.

Plusieurs pistes de réflexion avaient préalablement été retenues :

- Tous un peu solidaires ?
- Un peu, tous les jours ?
- Comment éviter le repli sur soi et lutter contre l'isolement ?
- Quelles solidarités pour 4 générations.
- Comment soutenir les personnes en difficulté sans les assister ?
- Comment mieux intégrer les plus fragiles dans la cité ?
- Les associations resteront-elles assez solides pour répondre aux besoins de solidarité ?

En final nous avons essayé de présenter ici nos travaux en nous rapprochant du schéma proposé (5<sup>ème</sup> étape) dans le guide méthodologique dont nous regrettons l'arrivée trop tardive.

### **Quelques réflexions sur la solidarité**

**Tout d'abord une définition et un principe.**

**La solidarité c'est le lien d'engagement réciproque entre les membres d'un groupe lié par une communauté de destin.**

Elle n'est pas la charité. Elle ne doit pas impliquer une relation dominant-dominé. Chacun à son niveau peut apporter à l'autre. C'est un engagement réciproque.

**Il y a des conditions pour que la solidarité s'exerce dans de bonnes conditions :**

- L'acceptation par tous des valeurs démocratiques et républicaines qui fondent notre société,
- Le refus du communautarisme (ethniques, religieux, sexistes ....) qui confine la solidarité dans un clan et exclue les autres,
- La justice sociale (répartition des richesses, fiscalité, égalité des droits ...),
- La tolérance qui permet d'accepter les différences respectant les valeurs fondamentales de liberté et de démocratie.

**Il y a plusieurs niveaux d'exercice :**

#### **1. La solidarité institutionnelle.**

La nation est par nature faite d'individus solidaires. Cette solidarité s'exprime :

- Au regard de l'impôt (chacun contribue selon ses moyens),
- Au regard de la protection sociale (Sécurité sociale, retraites...),
- Au regard de l'emploi (Assedic, aides diverses...).

## 2. **La solidarité citoyenne :**

- associations d'entraides,
- actions médiatiques,
- actions individuelles...etc.

## 3. **La solidarité familiale** (intergénérationnelle) : différente de celle d'autrefois car la famille est parfois éclatée ou dispersée mais qui véhicule les mêmes valeurs.

### **Quelques propos complémentaires :**

La solidarité c'est servir l'intérêt général.

La solidarité s'exerce en particulier envers les personnes en situation de fragilité.

La solidarité peut être présente dans divers actes de la vie quotidienne. Ex : Economiser l'énergie ou l'eau, c'est un acte de solidarité vis-à-vis de la collectivité toute entière.

La solidarité implique souvent de changer son regard sur certains problèmes, sur certaines populations (préjugés).

## **Pourquoi le sujet de la solidarité ?**

Nous avons tous vécu, dans notre enfance, dans notre vie professionnelle et familiale des actes de solidarité. Nous les gardons en mémoire. Cette valeur est bien ancrée dans notre ville riche d'un passé ouvrier important et réceptive depuis longtemps à l'accueil de populations étrangères, cela se traduit par une vie associative dynamique et variée.

Le vivre ensemble à l'échelle du quartier, de la commune, de l'agglomération nous a semblé tout à fait fondamental d'où la nécessité de maintenir du lien social c'est-à-dire de favoriser tout ce qui peut relier les individus dans leur vie quotidienne afin que chacun se reconnaisse comme étant responsable envers les autres et que chacun, face à un état de fragilité, puisse compter sur les autres.

La solidarité doit donc être préservée mais elle doit donner des réponses adaptées face au monde qui bouge, face aux comportements sociaux qui évoluent et qui peuvent mettre à mal ce lien.

Exemples :

Le risque d'accroissement de la pauvreté, de la précarité peut se traduire par un sentiment d'exclusion de la société d'une partie de la population désabusée, confrontée au problème de logement, d'emploi, de santé, d'éducation.

L'incertitude sur l'avenir peut amplifier une tendance à l'individualisme oubliant ainsi l'intérêt général.

## **Le rôle de l'état**

Malgré toutes les formes de solidarité existantes nous constatons actuellement que la précarité, la pauvreté ne cessent d'augmenter. **La principale cause de ces fléaux est le chômage.**

Au fil des années nous constatons une augmentation globale des montants consacrés à la solidarité institutionnelle (RSA, CMU, APA, indemnités diverses). Ces aides sont nécessaires (et périodiquement remises en cause par certains) mais ne peuvent constituer une fin en soi.

Le problème de l'emploi pour tous est donc primordial dans le sujet qui nous intéresse ici.

Ceci est en très grande partie de la responsabilité de L'Etat et passe entre autre :

- Par l'éducation pour tous, la formation professionnelle, l'aide à l'orientation répondant aux besoins futurs,
- Par le développement de la recherche, la redynamisation de l'industrie, etc.
- Par des mesures évitant les délocalisations.

Un autre domaine apparaît urgent à régler celui de la dépendance. Avec le progrès de la médecine nous avons la chance de vivre de plus en plus longtemps mais nous n'avons pas su anticiper les financements nécessaires aux besoins des personnes dépendantes (aides, hébergement, soins etc.).

Certains y voient l'opportunité de développer les assurances privées (le chacun pour soi). Ne serait-il pas temps de penser plutôt à la mise en place d'une 5<sup>ème</sup> branche de la Sécurité Sociale financée par les cotisations sur les salaires et revenus du patrimoine ?

Par ailleurs il apparaît nécessaire qu'une réforme de la fiscalité sur le revenu, conduisant à plus de justice, soit élaborée le plus rapidement possible.

En plus du rôle de l'Etat les collectivités locales par les compétences qui leur sont attribuées, les associations par la connaissance qu'elles ont des quartiers, les entreprises, et chacun d'entre nous sommes concernés par la solidarité.

En ce qui concerne les collectivités celles-ci investissent dans les infrastructures, les équipements publics et rendent ainsi leur territoire attractif à la création d'emplois. Mais pour cela elles doivent avoir les moyens financiers nécessaires alors qu'elles doivent faire face au fil des années au désengagement de l'Etat.

## **Que peut-il se passer d'ici 2030 ?**

Nous avons procédé à un inventaire non exhaustif des évolutions sociologiques, démographiques, urbanistiques quasi certaines, probables, possibles dans les prochaines années. Ces hypothèses ne signifient pas une adhésion à toute cette énumération, certaines constituent des craintes, mais elles impliqueront peut-être si elles se réalisent une approche différente de la solidarité.

### **1- Evolution sociétale**

#### **① Risque d'accroissement de l'individualisme conforté par :**

- Le travail cloisonné, le culte du bien être et de la performance, les nouveaux moyens de communication, ne facilitent pas toujours la relation et la compréhension,
- Une société de plus en plus « judiciaire »: Tendance à tout légiférer au nom de la sécurité,
- Un développement de la « bureaucratie » qui tue l'initiative,
- Des difficultés sociales grandissantes, une inquiétude sur l'avenir (emploi, retraite etc...) entraînant un repli sur soi.

#### **② Changement dans nos habitudes de consommation :**

- Un développement du commerce par internet,
- Des coûts d'énergie croissants,
- Une prise en compte grandissante des problèmes d'environnement (produits biologiques, recyclage, gestion des déchets).

#### **③ Risque de pénurie de bénévoles dans les associations**

## **2- Développement de la métropole. Accroissement de la population de l'agglomération (700.000 habitants en 2030)**

- ❶ Volonté affirmée de faire de la Nantes Métropole une métropole reconnue sur la scène économique internationale.
- ❷ Arrivée de nouveaux habitants souvent jeunes donc besoins de logements, d'équipements, petite enfance, scolaire et sportif.
- ❸ Densification du centre ville et de la première couronne.
- ❹ Risque d'augmentation des prix du logement.
- ❺ Augmentation de la circulation + 350 000 par jour. Nécessité de développer le co-voiturage et les transports en commun

## **3- Vieillesse de la population**

60.000 personnes supplémentaires de 60 ans et plus, en 2030.

## **4- Emploi**

- ❶ Risque de stagnation ou d'aggravation du chômage.
- ❷ Apparition de nouvelles filières et de nouveaux emplois.
- ❸ Risque de développement du travail précaire, du temps partiel imposé, des horaires décalés, du travail le dimanche. Tout cela s'accompagnant de stress au travail.

## **5- Risque d'accroissement de la pauvreté et des écarts de richesse**

### **Réflexions :**

Secrétaire du secours populaire 44 : « *Sans nous il y aurait des émeutes de la faim* ». 25.000 personnes accueillies en 2009 - 50.000 en 2010. (O.F novembre 2011).

Risque d'augmentation du coût des énergies, des soins, du logement fragilisant les ménages modestes

## **6- Arrivée de populations migrantes**

## **7- Développement de l'intercommunalité**

Peut être des compétences accrues ?

Une fiscalité locale révisée ? Révision des taxes foncières et d'habitation ?

# Notre vision souhaitée de la ville en 2030

## Scénario

*Nous faisons vivre ici une famille couëronnaise en 2030 en ayant une vision volontairement optimiste de l'évolution économique de la société.*

## COUËRON EN 2030

Dans les années 2010-2015 Couëron a connu une accélération de sa démographie. L'urbanisation maîtrisée de la ville s'est poursuivie, elle compte désormais environ **27000 habitants**.

Après la période difficile des années 2010 le pays a renoué avec la croissance, le chômage a diminué et donc parallèlement la pauvreté a reculé. La Communauté Urbaine est en train de gagner son pari de reconnaissance sur la scène internationale. Beaucoup de PME/PMI se sont installées dans les Hauts de Couëron renouant ainsi avec le passé industriel de la Région.

Des lignes de bus et chronobus ont été créées, des navettes fluviales très rapides fonctionnent et une gare a été construite à La Chabossière.

Grâce à la constitution de réserves foncières la Ville et la Communauté Urbaine, avec l'aide de l'Établissement public foncier du conseil général, ont pu endiguer une inflation du coût des logements et des loyers. Plusieurs ZAC ont été créées et réalisées, d'autres sont en cours d'étude. Les nouveaux quartiers sont organisés harmonieusement à partir de principes qui assurent mixité sociale et le cas échéant mixité intergénérationnelle :

- Logement en accession à la propriété et locatifs dont des logements abordables et sociaux,
- Appartements de faible hauteur R+2 maxi et pavillons.

La mixité sociale étant instituée les bailleurs sociaux veillent à rationaliser, avec tact, l'occupation des logements : ne plus occuper un logement trop grand après le départ de la famille, ne plus être locataire après dépassement du plafond de revenu.

Une fiscalité locale plus juste a été adoptée au niveau national se substituant à la taxe assise auparavant sur la valeur locative estimée.

Des pôles commerciaux existent dans la commune regroupant commerces de proximité, services publics. De même avec l'aide de la collectivité, des professions médicales et paramédicales se sont regroupées dans des cabinets. Des permanences en dehors des heures habituelles sont désormais assurées.

Certains de ces professionnels en partenariat avec la Ville et les établissements scolaires assurent bénévolement des séances de prévention des risques (maladies, addictions etc...) près des élèves.

Bien soutenue par les collectivités locales la vie associative qui a toujours été vivace s'est beaucoup développée. Les diverses actions citoyennes menées à l'école ou dans les structures participatives (conseil de jeunes, de quartier etc...) ont amené bon nombre de personnes à s'engager bénévolement dans la vie de la cité.

## Présentation de la famille DELAGGLO habitant Couëron

La famille est propriétaire de son pavillon situé dans une ZAC récente. On y trouve différents type d'habitats, pavillons, petits ensembles, logements sociaux, d'où une mixité sociale. Une maîtrise du foncier par la municipalité a permis à cette famille de devenir propriétaire à un coût abordable. La conception de l'ensemble de la ZAC, avec espaces verts, espaces communs pour entreposer du matériel collectif, composteur, permet une convivialité et une solidarité entre les habitants. Quelques week-ends dans l'année sont consacrés au jardinage ou à l'entretien des espaces collectifs, ce qui crée un lien d'amitié, de l'entraide et un lieu où il fait bon vivre. Personne ne se sent isolé. Outre l'aspect solidarité, du fait de l'organisation, les familles effectuent des achats de matériel en commun, tondeuse, taille haie etc... Une chartre de bon voisinage a été établie et acceptée par tous.

**Le père : Mathieu** travaille à Nantes dans une entreprise qui installe et entretient les hydroliennes sur l'ensemble de la région. Il se rend à son travail en bus, ligne rapide.

Il est également président d'une grande association qui distribue des repas et des vêtements à des personnes en difficulté. Présentant son association chaque année dans des forums il a su capter l'attention de plusieurs personnes qui sont devenues des bénévoles assidus.

Lui et ses collègues essaient de faire participer à la vie de son association les bénéficiaires (donner un petit coup de main à la rénovation des locaux par exemple).

Possédant des qualités personnelles et engagé dans cette association depuis plusieurs années il a bénéficié d'une formation juridique, comptable, et de gestion des salariés, sur son temps de travail, ce qui lui permet d'occuper cette responsabilité efficacement. Les heures de travail perdues pour son entreprise sont indemnisées par un fond national d'aide au bénévolat.

**La mère : Mathilde** travaille dans la restauration collective, inter-entreprise dans la zone artisanale des Hauts de Couëron. Activité à temps partiel, et à horaires décalées. Elle confie tôt le matin son dernier fils, Paul, à la crèche inter-entreprise, située dans cette même zone. Les coûts de fonctionnement sont pris en charge par la CAF, les entreprises et en fonction des ressources, par les familles utilisatrices.

Mathilde a accepté d'être bénévole au club de basket ou adhère son fils aîné. Elle entraîne donc des enfants deux fois par semaine, et suit périodiquement des formations à l'animation sportive, prises en charge par le club.

Au sein du club elle a initié la création d'une section Handisport.

Adhérente de l'association de parrainage de Zorgho elle achète quelques produits du commerce équitable lors de ces achats au supermarché.

Présente au CA du collège elle a milité il y a quelques années avec sa fédération de parents d'élèves pour l'utilisation dans les services de restauration de quelques produits issus de ce commerce dans le but de sensibiliser élèves et familles à la solidarité internationale.

**Tom 17 ans** le fils aîné, est en lycée professionnel, filière bois, secteur en plein développement. Il prépare un bac pro et espère ensuite intégrer un IUT.

Au lycée Tom est sensibilisé à la solidarité, chaque trimestre une demi-journée est consacrée à la prévention des risques, aux collectes du sang organisées dans le lycée..... En deuxième année il passera obligatoirement une semaine dans une association de son choix auprès des bénévoles. Il se prépare aussi en fin de scolarité à effectuer un service civique de trois mois.

**Laura 14 ans** collégienne à Couëron a été élue au conseil des jeunes, elle est sensibilisée à la démocratie participative. Elle participe avec sa classe aux semaines de la solidarité et adhère au club créé dans son collège pour parrainer les jeunes de Zorgho au Burkina Faso. Elle a mis en place des actions pour accueillir et intégrer deux jeunes handicapés et leur permettre de vivre au milieu des collégiens.

Laura est bonne nageuse et s'entraîne deux fois la semaine à la piscine de Couëron. Elle-même commence à encadrer les plus jeunes avec professionnels et bénévoles. Elle participe à des stages sur les vacances scolaires. Elle aime la musique et pratique la flûte traversière depuis plusieurs années en cours individuels et à l'orchestre de l'école de musique.

La scolarité (maternelle, primaire, collège et lycée) est toujours prise en charge par l'Etat et les collectivités locales, pour tous les enfants.

**Paul : 2 ans** est emmené régulièrement, avec ses parents, amis ou voisins à la ludothèque municipale, au bébé-nageur ou à l'éveil musical. Les activités sont proposées par la municipalité et la participation financière des familles est fonction des revenus. Ses parents l'emmenent tous les deux mois au centre médical pour un suivi régulier de son développement et de sa santé. Ce service est entièrement gratuit.

La famille s'approvisionne au marché du quartier où les producteurs locaux vendent leurs produits. Il est aussi possible de s'affilier à une AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui propose des légumes, fruits, produits laitiers, et même viande.

**Les grands-parents maternels** âgés respectivement de 65 et 68 ans sont retraités. Après luttes et débats, le système par répartition est maintenu. Ils mènent une retraite active.

**Monsieur**, a voulu continuer à exploiter ses compétences professionnelles et en collaboration avec les salariés intervient à titre bénévole dans une entreprise de réinsertion.

**Madame**, a été élue au conseil des sages de la commune. Une des actions soutenue par la municipalité, a été de mettre en place une proposition de « tutorat » envers les jeunes pour les initier aux formalités administratives (impôt, assurances, demandes d'aides diverses auprès des organismes sociaux...) et à la recherche d'emploi (C.V. entretien d'embauche, présentation, mise en valeur des compétences....).

La maison dont ils sont propriétaires est suffisamment grande pour leur permettre d'héberger des jeunes d'origines diverses et en formation à Nantes pour quelques mois. Occasion d'échanges intergénérationnels, d'apports mutuels. Ce système d'accueil est encouragé au niveau de l'agglomération.

**La grand-mère paternelle** beaucoup plus âgée, vit dans une cité intergénérationnelle depuis quelques années. Elle bénéficie des services sociaux, portage des repas, aide à domicile, mis en place par la municipalité. Ses voisins et ses enfants la visitent régulièrement, elle est bien entourée humainement et grâce aux moyens technologiques à sa disposition elle est sereine et sécurisée. Elle bénéficie d'une aide financière de l'Etat pour couvrir les coûts engagés.

Les amis de son âge sont utilisateurs de divers équipements ou services :

- Un couple d'amis un peu plus aisé a fait l'acquisition d'un logement au sein d'une copropriété avec espaces ouverts à tous (laverie, petite salle de réunion etc.).
- D'autres sont accueillis chaque jour au domicile d'une personne agréée.
- D'autres sont entrés dans les EHPAD. Un 3<sup>e</sup> est construit sur la commune.

**Bertrand** : ami de Matthieu (le père) suite à un licenciement et des problèmes personnels est en grandes difficultés humaines et professionnelles.

Matthieu et sa famille le soutiennent dans ses démarches pour obtenir un logement social, et en collaboration avec le CCAS l'aident à définir un projet professionnel.

Grâce à ces soutiens, il entre dans un chantier d'insertion ce qui lui permettra de reprendre confiance en lui et à la sortie de trouver un emploi durable ou d'engager une formation solide rémunérée.

Ce chantier d'insertion dispose d'une petite tenue maraîchère qui vend ses produits aux particuliers. Beaucoup de gens de son quartier sont des clients assidus.

De même plusieurs entreprises ont pour activité le recyclage et la rénovation d'objets. Outre l'acquisition à un moindre coût de produits rénovés, c'est aussi un acte de préservation de l'environnement auquel adhèrent de plus en plus d'habitants.

Bertrand a eu des problèmes de santé, nécessitant de nombreuses visites au médecin, il a pu se soigner correctement.

Dans les années 2005-2010 les dépassements d'honoraires avaient atteint un seuil insupportable, mais une loi a été votée. Dorénavant les médecins appliquent obligatoirement le tarif conventionné.

Les proches voisins de la famille DELAGGLO, une famille émigrée africaine, vient d'arriver à Couëron où le Père a trouvé un travail. Comme tous les émigrés, ils ont été, à leur arrivée, logés provisoirement, ils ont obligatoirement suivi des cours de français et ont été sensibilisés aux coutumes et habitudes de notre pays. Ensuite l'organisme social chargé de l'immigration et des associations, les a aidés dans les démarches de formation, d'insertion professionnelle de logement ainsi que pour la scolarisation des enfants.

---

La famille DELAGGLO trouve à COUËRON un cadre de vie répondant à son attente, et à ceux de leurs enfants. Mais cette famille très engagée ainsi que les amis militants qu'ils fréquentent se sentent parfois démunis face à certaines situations appelant à la solidarité.

La presse bien sûr, fait régulièrement mention d'actions de solidarité provenant d'associations où des collectivités locales, des expériences pourraient être partagées.

Aussi ont-ils proposé récemment à Nantes Métropole la création d'un **Centre de Ressources des Actions Solidaires** animé par des permanents et bénévoles et qui pourrait avoir pour objectifs :

- La collecte des actions et des projets existants dans l'agglomération et en dehors. Les informations sont consultables sur place ou par internet,
- La tenue d'expositions et d'un fonds documentaire relatant les actions solidaires passées (lutttes ouvrières, grands événements sociaux etc.),
- L'organisation d'animations (conférences, coordination éventuelle des divers acteurs, atelier de réflexions...),
- La formation des bénévoles,
- L'aide à la création d'association,
- Le soutien financier éventuel d'actions innovantes.